

Trophée Seniors 2 de Frégate 8 et 9 octobre 2022

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs de 65 ans ou plus la veille de l'épreuve, licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral.

Dames : Index inférieur à 21.4 Messieurs : Index inférieur à 18.4

Le champ de joueurs sera limité à 54 joueurs dont 12 dames.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, des index à la date de clôture, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames.

Le champ total de joueurs (Classic-Mid-Amateurs et Trophée Seniors 2) ne devra pas dépasser 96 joueurs.

Article 2 - Forme de Jeu

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : rouges

Marques de départs messieurs : jaunes

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 1 & 9. Pour les autres places, départage effectué par le logiciel RMS.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement :

- Adultes : **80€**
- Membres du Golf de Frégate : **40€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le vendredi 23 septembre**, accompagnées du droit d'engagement adressé à :

Golf de Frégate Provence - Lieu-Dit Frégate - Route de Bandol - 83270 St Cyr s/ Mer

Tél. : 04.94.29.38.00 / Mail : golf@lefregateprovence.com

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

Chef Arbitre : Sandrine BRUNSWICK

Arbitre : Claude VERGNES

Directeur du Golf : Franck LE BLEVEC